

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 02238

Numéro SIREN : 828 891 051

Nom ou dénomination : AB ESPACES VERTS

Ce dépôt a été enregistré le 16/06/2023 sous le numéro de dépôt 11690

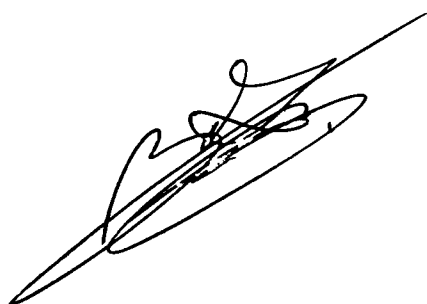
SARL AB ESPACES VERTS
5 RUE GARAUDE

33360 CAMBLANES ET MEYNAC

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Certifié conforme

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long, sweeping underline.

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 30/09/2021	Net au 30/09/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Fonds Commercial	99 695		99 695	99 695
Autres immo.incorp.,avances & acptes	2 340	2 340		
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels, outillage	71 640	24 272	47 368	24 447
Autres immobilisations corporelles	29 771	23 695	6 076	8 778
Immo. en cours, avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	15		15	15
Autres immobilisations financières	506		506	1 256
Total	203 967	50 306	153 660	134 190
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières,approvisionnements	56 673		56 673	55 687
En cours de production				11 500
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	110 073		110 073	69 904
Créances				
Clients et comptes rattachés	80 245		80 245	90 091
Fournisseurs débiteurs	587		587	957
Personnel	2 396		2 396	
Etat, impôts sur les bénéfices				
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 795		1 795	7 747
Autres créances				
Divers				
Avances & acptes versés/commandes	7 081		7 081	11 666
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	39 185		39 185	31 556
Total	298 034		298 034	279 108
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Act				
Total				
TOTAL ACTIF	502 000	50 306	451 694	413 299

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	Net au 30/09/2021	Net au 30/09/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	120 000	120 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	12 000	12 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	70 713	56 488
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	14 762	14 225
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	217 476	202 713
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires		
Autres emprunts	29 992	16 768
Découverts, concours bancaires	400	
Associés et dettes financières diverses	4 145	3 969
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	9 200	8 346
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	79 395	90 040
Dettes fiscales et sociales :		
. Personnel	41 124	38 859
. Organismes sociaux	45 327	34 414
. Etat, impôts sur les bénéfices	1 077	1 518
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	21 975	15 452
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres dettes fiscales et sociales	1 305	823
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	278	395
Total	234 218	210 585
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	451 694	413 299

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels



- **Règles et méthodes comptables**
- **Notes sur le Bilan Actif**
- **Notes sur le Bilan Passif**
- **Engagements financiers et autres informations**

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

ANNEXE

Exercice clos le : 30/09/2021

Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

OPTIONS RETENUES

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles				
des titres de participation				
des autres titres immobilisés et des titres de placement				
Frais externes de formation				
nécessaires à la mise en service				
Coûts d'emprunts activables				
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation				
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	103 780		1 745	102 035
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	44 903	35 943	9 206	71 640
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes	29 336	435		29 771
Immobilisations financières.....	1 271		750	521
Total.....	179 289	36 378	11 701	203 967
Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	4 085		1 745	2 340
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	20 456	13 022	9 206	24 272
Autres immobilisations corporelles..	20 559	3 136		23 695
Total.....	45 099	16 158	10 951	50 306
Dépréciations de l'actif	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....				
Total.....				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement...		
Frais d'augmentation de capital..		

Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à :	99 695
Eléments achetés.....	
Eléments réévalués.....	
Eléments reçus en apport.....	

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	structure		composants	
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels	LINEAIRE	5 ANS				
Autres immobilisations corporelles	LINEAIRE	5 ANS				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

AUTRES POSTES DE L'ACTIF

- STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production sans prise en compte du coût de la sous-activité.

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements	55 687	56 673	55 687	56 673
En-cours de production de biens	11 500		11 500	
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises	69 904	110 073	69 904	110 073
Total.....	137 090	166 746	137 090	166 746

Dépréciation des stocks	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....				

- CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION

Créances représentées par des effets de commerce

Non recensé

Clients.....
Autres créances.....

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	501	501	
Actif circulant et charges constatées d'avance.	85 022	85 022	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Immobilisations financières.....
Clients et comptes rattachés.....
Autres créances.....
Disponibilités.....

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

Dépréciation des créances et autres postes d'actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances				
Autres postes d'actif.....				
Total.....				

3 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social (actions ou parts) :

120000

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice.....		
Titres émis.....		
Titres remboursés ou annulés.....		
Titres en fin d'exercice.....		

Provisions :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions règlementées.....				
Provisions pour risques & charg				
Total.....				

Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit.....	30 392	30 392		
Dettes financières diverses.....				
Fournisseurs.....	79 395	79 395		
Dettes fiscales et sociales.....	110 808	110 808		
Dettes sur immobilisations.....				
Autres dettes.....	4 423	4 423		
Produits constatés d'avance.....				
Total.....	225 018	225 018		

Dettes représentées par des effets de commerce :

Non recensé

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit.....	
Emprunts et dettes financières diverses.....	
Fournisseurs.....	3 081
Dettes fiscales et sociales.....	19 848
Autres dettes.....	

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

4 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

Non recensé

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie

Engagement donnés

Intérêts sur emprunts.....	87
Avals et cautions.....	
Autres engagements donnés.....	

Engagements réciproques

Effets escomptés non échus.....	
Crédit-bail mobilier.....	5 060
Crédit-bail immobilier.....	
Locations longue durée.....	16 192
Autres engagements réciproques.....	

Engagements reçus

Non recensé

Avals et cautions.....	
Autres engagements reçus.....	

Effectifs

11

Autres informations significatives

Non recensé

AB ESPACES VERTS
Société à responsabilité limitée
au capital de 120 000 euros
Siège social : 5 rue de Garaude
33360 CAMBLANES ET MEYNAC
828 891 051 RCS BORDEAUX

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 31 MARS 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2021 s'élevant à 14 762 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	14 762 euros
A titre de dividende global à l'associé unique	12 000 euros
Soit 1 euro par part	
Le solde	2 762 euros

Affecté en totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 73 475 euros.

Ce dividende sera mis en paiement dans les délais légaux.

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 12 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code

Ab

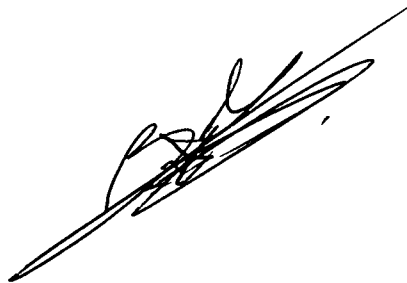
général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'associé unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned below the text 'Certifié conforme La Gérance'.